

Challenge 1

Appel à propositions de thèses 2020



I-SITE
CLERMONT
Clermont Auvergne Project

En 2020 le challenge 1 pourra financer 2 ½ thèses (50% de la bourse de thèse) et 2 thèses pleines (100% de la bourse). Les sujets de thèse doivent être dans le périmètre thématique du challenge 1. Les thèses doivent de préférence se situer à l'intersection entre plusieurs disciplines.

Périmètre du challenge 1 de CAP 20-25

Les agroécosystèmes sont soumis à nombreux défis : le changement climatique, la réduction de la biodiversité, la limitation prévue des intrants nécessaires à la production, la nécessité d'un approvisionnement régulier des filières en produits de qualité, des changements d'habitudes nutritionnelles, une perception négative de l'agriculture par les citoyens, etc... Les modèles de production doivent être adaptés pour répondre aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux du développement durable. Le challenge 1 aborde plus particulièrement deux systèmes de production emblématiques de l'Auvergne : les céréales (prédominantes dans la plaine de la Limagne) et l'élevage herbivores (prédominant dans les zones de montagne), avec les principaux partenaires économiques comme Limagrain et l'Aria. Le but ultime est d'optimiser l'intégration des systèmes agricoles dans leur environnement et leur territoire. Cela implique d'augmenter leur résilience et leur durabilité, abordant ainsi leurs performances en termes de production, protection de l'environnement et de réponse aux attentes sociétales (qualité des produits, bien-être des animaux...).

Critères de sélection des sujets de thèse

Les propositions de thèse seront évaluées sur les critères suivants :

Pertinence / cohérence par rapport aux objectifs du challenge 1	Note de 1 à 10	
Thèse contribuant à un livrable du challenge	Oui/Non	
Résultats de la thèse pouvant bénéficier à plusieurs livrables	Oui/Non	
Faisabilité du programme de travail	Note de 1 à 10	
Pertinence des approches	Note de 1 à 10	
Caractère ambitieux / innovant	Note de 1 à 10	
Caractère multidisciplinaire	Oui/Non	
Co-financement assuré dans le cas d'une ½ bourse	Oui/Non	

Modalités

Les sujets de thèses doivent être décrits selon le [formulaire joint](#) et envoyés à isabelle.veissier@inrae.fr avant le 14 avril midi pour des ½ bourses de thèse et 8 juillet midi pour des bourses pleines.